

Appel à candidature

Atlas 2022 - Roumanie > France | Séjour de recherche postdoctoral

Date limite de candidature : 10 décembre 2021

La [Fondation Maison des sciences de l'homme](#) et l'[Institut français de Roumanie](#) (IFR) proposent une aide à la mobilité de 2 mois pour un séjour en France aux jeunes chercheurs postdoctorants de Roumanie ayant soutenu leur thèse à partir de 2016.

Cette aide à la mobilité est destinée à réaliser des travaux de recherche en France : enquêtes de terrain, travail en bibliothèques et archives.

Cet appel s'inscrit dans le cadre du [Programme Atlas](#) de mobilité postdoctorale de courte durée lancé par la FMSH et ses partenaires.

Modalités financières

Une aide financière totale de 3 400 euros pour deux mois (versée en deux mensualités de 1 700 euros au début de chaque mois) est attribuée aux lauréats. Elle est destinée à couvrir les frais de transport et de séjour.

Les lauréats bénéficieront du statut de « Boursier du Gouvernement Français » qui leur permettra d'avoir accès à des logements à prix encadré, de bénéficier d'une couverture sociale le temps de leur séjour en France, et d'obtenir une aide à l'achat de matériel bibliographique.

Enfin, les lauréats bénéficieront de la gratuité du visa ainsi que d'une aide logistique pour organiser leur séjour (possibilité de mise à disposition d'un espace de travail, lettres pour les bibliothèques...).

Critères d'éligibilité

Nationalité : Les candidats doivent être ressortissants de Roumanie et être rattaché à un établissement d'enseignement supérieur de recherche / institut de recherche privé ou public de Roumanie.

Diplôme : Les candidats doivent être titulaires d'un doctorat. La thèse doit avoir été soutenue à partir de 2016.

Discipline : Les candidats doivent être engagés dans des recherches en sciences humaines et sociales.

Institution d'accueil : Les candidats doivent trouver une institution de recherche française qui assurera leur accueil scientifique pendant leur séjour en France. Lors de la candidature, les candidats devront fournir une lettre d'invitation signée par

l'institution d'accueil et adressée à la FMSH et à l'IFR, dans laquelle l'institution d'accueil motive les raisons de l'invitation ainsi que les conditions de travail mises à disposition.

Obligations du chercheur

Le chercheur devra remettre à la FMSH et à l'IFR, à l'issue de son séjour de recherche, un rapport présentant les activités réalisées.

Dossier de candidature

Les candidats doivent soumettre un formulaire et un dossier scientifique (projet de recherche + annexes) sur une [plateforme en ligne](#). La plateforme en ligne sera accessible à partir du 15 septembre 2021. Les candidatures complètes devront être téléchargées sur la plateforme en ligne au plus tard le 10 décembre 2021, 17 :00 (heure de Paris).

Le formulaire et le dossier scientifique peuvent être soumis en français ou en anglais.

Contenu du dossier scientifique

Le projet de recherche : Le projet de recherche consiste en un exposé entre 10 000 et 20 000 signes (espaces et notes compris) composé obligatoirement de :

- la problématique et les objectifs du projet de recherche
- une bibliographie
- le détail du programme de séjour (lieux et institutions à visiter, contacts)

Les annexes :

- Un CV de maximum 2 pages
- Une liste des publications
- La copie du diplôme de la thèse
- Une lettre du directeur de l'institution de rattachement dans le pays d'origine
- Une lettre d'invitation du directeur de l'institution d'accueil en France motivant les raisons de l'invitation et les conditions de travail mises à disposition

Comment postuler ?

1. Rendez-vous sur la plateforme <http://calls.msh-paris.fr> et entrez dans l'espace « *Researcher Workspace* ».

2. Identifiez-vous si vous avez déjà créé un compte, le cas échéant, créez un compte.

3. Remplissez votre profil puis cliquez sur « *create a new application* ».
4. Sélectionnez « *Programme Atlas incoming 2022* » puis l'appel spécifique « *FMSH-IFR : Roumanie > France* ».
5. Remplissez tous les onglets du formulaire.
6. Dans l'onglet « *Documents* » téléchargez sous forme d'un document électronique unique au format pdf votre dossier de candidature qui sera composé des pièces suivantes :

- Un projet de recherche
- Un CV de maximum 2 pages
- Une liste des publications
- La copie du diplôme de la thèse
- Une lettre du directeur de l'institution de rattachement dans le pays d'origine
- Une lettre d'invitation du directeur de l'institution de recherche d'accueil en France

7. Vous pouvez sauvegarder votre candidature sans la soumettre pour y revenir plus tard, ou la soumettre définitivement. Lorsque vous aurez soumis votre candidature, vous recevrez un email automatique de confirmation. Attention, si votre candidature n'est pas soumise elle ne sera pas étudiée. Les dossiers de candidature incomplets ou ne correspondant pas à la description ci-dessus ne seront pas pris en compte.

Pour toute information sur la plateforme, ou en cas de difficulté à l'utiliser, contactez fadili@msh-paris.fr

Critères et processus de sélection

Un comité de sélection composé de membres de la FMSH, de l'IFR, du CEREFREA-Villa Noël et d'experts externes analysera et sélectionnera les candidatures au regard des éléments suivants :

- La qualité du dossier scientifique et la méthodologie développée
- La pertinence de venir en France au regard du projet développé et du parcours du chercheur
- La capacité à identifier des contacts scientifiques sur place

Les chercheurs n'ayant jamais bénéficié du dispositif seront privilégiés.

Les résultats seront communiqués par mail aux candidats en février 2022.

CALENDRIER

Ouverture de l'appel : 15 septembre 2021

Clôture de l'appel : 10 décembre 2021 à 17 :00 (heure de Paris)

Analyse des candidatures : mi-décembre 2021 – fin janvier 2022

Annnonce des résultats : février 2022

Durée des séjours de mobilité : 2 mois

Période du séjour : De mars à juillet ou de septembre à décembre 2022. Le séjour devra démarrer au plus tard le 01 octobre 2022.

Nombre de séjour disponibles sur cet appel : 2

Contact

A la FMSH : Bénédicte RASTIER atlas@msh-paris.fr

A l'Institut français de Roumanie : Anastasiia SERDIUK-
CHERGUI anastasiia.serdiuk-chergui@institutfrancais.ro